

10/18

TRÉVOL

■ Le point sur les résultats du mois de juillet avant la rencontre du 20 août

Les Montmaraultois s'imposent au challenge vétérans

Au boudrome de la Croix-de-Vaux, le Challenge Vétérans Trévolois était basé sur 32 triplettes venues des quatre coins du département de l'Allier, Cher, la Nièvre, du Puy-de-Dôme et de la Loire.

La victoire du concours A est revenue à Montmarault face à l'équipe de Varennes-sur-Tèche, quant au concours B, victoire de Trévolo contre Bessay. Le challenge et les récompenses ont été remis par le président Arnaud Davids et Didier Martel, élu municipal. **Autres résultats de juillet : vétérans : Les « Rencontres Nord Allier »** défaites des Trévolois contre Neuilly-le-Réal même score (5 à 6).



CHALLENGE VÉTÉRANS. Les finalistes du concours A et B avec le président Arnaud Davids, Didier Martel, l'arbitre Philippe Pautonnier et des sponsors.

Coupe du Comité : Seniors, équipe A défaite contre Yzeure A (9-22). Féminines, victoire face à Saint-Félix (11-10). Vétérans : équipe B victoire contre Tronget B (19-12) ; équipe C victoire contre Cérilly A (19-12) ; équipe D défaite face à Paray-sous-Briailles A (12-19) ; équipe E défaite face à Varennes-sur-Tèche B (14-17).

Championnat des Clubs : équipe A victoire contre ASPTT Moulins (26-10) ; équipe B match nul contre Varennes-sur-Tèche A (18-18) ; équipe C dé-

faite contre Saulzet A (4-32) ; équipe D défaite contre Bessay B (12-24) ; mention pour l'équipe E qui grâce à leur victoire contre Bessay C (24-12) se trouve 1^{er} au classement général à deux rencontres de la fin du championnat ; équipe F victoire contre Treban B (26-10).

Prochain rendez-vous mardi 20 août, les équipes A, B, C, D, E, F joueront contre Villeneuve A, Neuilly-le-Réal B, Cusset D, Nérès-les-Bains B, Saint-Menoux C et Neuvy D. ■

14/08/2024
MONTMARAULT. Fermeture de la mairie. La mairie sera fermée vendredi 16 août. En cas d'urgence, téléphoner au 06.72.93.99.88. ■

17-08-2024
MONTMARAULT ■ Il conduisait sans permis depuis 2012

Un retraité de Malicorne né en 1950 a été contrôlé jeudi par le peloton motorisé de Montmarault alors qu'il conduisait malgré l'annulation de son permis de conduire depuis 2012. Il a été condamné hier en CRPC à huit mois d'emprisonnement assorti d'un sursis probatoire de deux ans. Il s'est vu signifier une obligation de soins et l'interdiction de conduire pendant six mois. Son véhicule lui a été confisqué. ■

MONTMARAULT. Don du sang. L'établissement français du sang et l'Amicale des donneurs de sang bénévoles de Montmarault et sa région organisent une collecte, demain mercredi, de 15 heures à 19 heures, à l'Espace Claude Capdevielle. Prendre si possible rendez-vous sur dondesang.efs.sante.fr ou par téléphone au 04.70.34.86.10. Ne pas oublier de se munir d'une pièce d'identité. ■

20/08